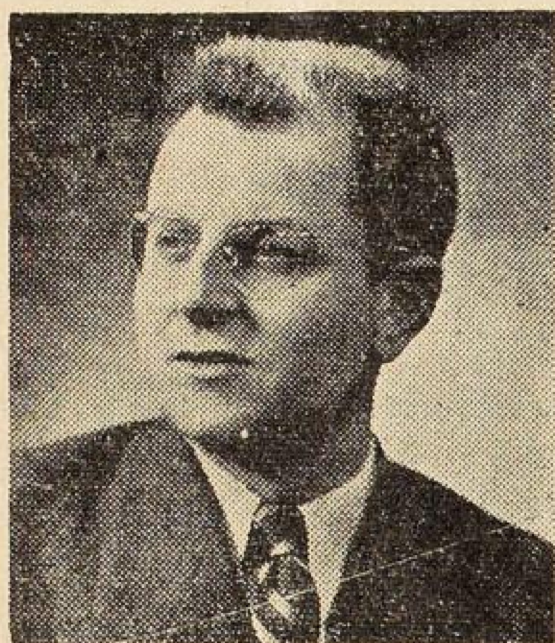
DÉPARTEMENT DU PAS-DE CALAIS

Élections Législatives du 23 Novembre 1958

14e CIRCONSCRIPTION -- CARVIN



PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

Citoyennes,

Citoyens,

Avec la nouvelle loi électorale, réclamée depuis longtemps par notre Parti, vous pouvez choisir vous-même votre Député dans le cadre du Canton.

Les Maires et les Sections Socialistes du Canton de Carvin ont estimé que vous seriez le mieux représentés par

Fernand DARCHICOURT

Maire d'Hénin-Liétard
Votre Conseiller Général

Fernand DARCHICOURT, sur le plan syndical, comme sur le plan politique, s'est donné en entier à la défense de ceux qui souffrent et à la lutte pour plus de justice sociale.

C'est un ancien mineur que le Comité électoral est fier de vous présenter comme l'exemple type de la promotion ouvrière issue des milieux syndicaliste et socialiste.

Il aura pour le remplacer éventuellement

Lucien BEAUMONT

Grand blessé de la Résistance



dont le dévouement sans limite allié à une connaissance parfaite des problèmes politiques en ont fait le Secrétaire général adjoint de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais.

ATTENTION ! **Le panachage est interdit. Le bulletin de vote ne doit comporter aucune autre inscription. Ne rayer aucun des deux noms. Le bulletin serait nul.**

MAIS VOTRE VOTE AURA UNE AUTRE PORTEE !

Car au-delà du choix des hommes, si vous donnez à votre vote une signification politique, rappelez-vous :

— **Qu'en 1936,** le Gouvernement Léon BLUM a institué les 40 heures - conventions collectives - congés payés - office du blé - scolarité portée à 14 ans - nationalisation des armements - insaisissabilité des allocations chômage - pas d'impôt sur pensions militaires.

— **Qu'en 1956,** le Gouvernement Guy MOLLET a institué le fonds de Solidarité pour les vieux, abattement des zones de salaires, 3 semaines de congés payés, reclassement des travailleurs handicapés, congés d'éducation populaire, augmentation et indexation des retraites minières avec les salaires des ouvriers en activité, préavis de licenciement d'un mois, loi-cadre du logement, protection des travailleurs à domicile, loi-cadre outre-mer, course prix-salaire stoppée, préparation du projet de réforme de l'enseignement et du projet Gazier de remboursement à 80 % par la Sécurité Sociale des frais médicaux et pharmaceutiques.

— **Que les Socialistes** n'ont pas participé au jeu de massacre des Gouvernements et que leur fidélité à l'égard des Institutions républicaines a été parfaite et sans défaillance.

— **Que la loyauté** des Socialistes est totale dans leur participation au Gouvernement de Charles DE GAULLE sans autres exigences que le respect des engagements souscrits, sans autre prétention que de servir les travailleurs et le Pays, avec le désir ardent de créer une véritable communauté des peuples libres et associés d'Outre-Mer et de donner à l'Algérie sa PERSONNALITE dans la Paix retrouvée.

La présence de trois ministres socialistes au sein du Gouvernement DE GAULLE a permis de réaliser en quatre mois ce qui avait été précédemment refusé à Guy MOLLET et à ses successeurs par des coalitions parlementaires immorales n'agissant que dans le but de détruire.

Citoyennes, Citoyens,

N'oubliez pas que le « OUI » du 28 Septembre n'aurait servi à rien si vous n'allez pas voter le 23 Novembre prochain.

Interprète fidèle de votre volonté, votre élu saura en conscience et avec dévouement défendre la région minière et les mineurs, défendre notre belle circonscription de Carvin et sa population laborieuse sans oublier les intérêts supérieurs de la Nation.

Tous aux urnes !

Votez Socialiste !

Votez Fernand DARCHICOURT - Lucien BEAUMONT

Le Comité électoral,

Vu les candidats,

S.E.P.-Arras

